



ADDENDUM N°2
au
DAO N° PP2-COM-EDP-04

**Conception et Construction des Bâtiments devant abriter le
Centre de Contrôle National
(Centre principal et Centre de secours)**

Septembre 2018

Objet : Le but de cet Addendum #2 est de:

- i. **Proroger le délai de soumission et la date d'ouverture des offres;**
- ii. **Proroger le délai de demandes d'éclaircissement ainsi que le délai de réponses aux demandes d'éclaircissement ;**
- iii. **Modifier le montant de la Garantie de soumission ;**
- iv. **Modifier les Critères de qualification du Soumissionnaire relatifs à la situation financière et à l'expérience ;**
- v. **Modifier les Exigences du Maître de l'Ouvrage ;**
- vi. **Modifier l'Annexe 2 du Volume II - Bordereau de Prix.**

Ainsi, le dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

I. VOLUME I, Invitation à soumissionner

• Appel d'offres sans pré-qualification

➤ Page iii

Supprimer le 3^{ème} paragraphe de la page iii dans son entièreté

Et le remplacer par « Le Maître d'Ouvrage demande aux Soumissionnaires intéressés de soumettre des Offres scellées relatives à l'exécution et du marché de « Conception et Construction des bâtiments devant abriter le Centre de Contrôle National (Centre principal et Centre de secours) », qui est proposé sur la base du Bordereau des Prix. Les travaux prévus sont répartis dans les deux lots ci-après:

- **LOT 1 : Conception et Construction du Bâtiment du Centre principal de 2000 m² à Akassato** qui comprendra également des travaux optionnels relatifs :
 - i) à la conception et la construction d'installations (probablement un terrain de football et de petites structures) comme mesure de compensation pour les personnes affectées par le projet de compensation (option 2),
 - ii) à l'éventuelle gestion des sols contaminés (Option 4A).
- **LOT 2 : Conception et Construction du Bâtiment du Centre de secours de 1452 m² à Bohicon** qui comprendra également les travaux optionnels relatifs à l'éventuelle gestion des sols contaminés (Option 4B).

Les Soumissionnaires éligibles sont invités à soumettre une offre pour le lot 1 ou le lot 2 ou pour l'ensemble des deux lots suivant leurs capacités. Veuillez noter qu'aucune pré-qualification n'a été réalisée pour cette Passation de Marché. Le processus de sélection, tel que décrit, inclut une étape de qualification qui comprendra un examen des performances passées et un contrôle des références de l'entreprise, sous réserve de vérification avant l'adjudication ».

➤ Page iii

Supprimer « Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre sous la forme et pour le montant indiqué sur la **FDAO** dans la Clause 20.1 des IS. Les Offres doivent être fournies à l'adresse et de la manière indiquée dans la **FDAO** dans la Clause 23.1 des IS, au plus tard le **01 Octobre 2018 à 10h00**. Les offres seront ouvertes en séance publique, à l'adresse et aux date et heure indiquées dans la **FDAO** dans la Clause 26.1 des IS ».

Et remplacer par « Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre sous la forme et pour le montant indiqué sur la **FDAO** dans la Clause 20.1 des IS. Les Offres doivent être fournies à l'adresse et de la manière indiquée dans la **FDAO** dans la Clause 23.1 des IS, au plus tard le **22 Octobre 2018 à 10h00**. Les offres seront ouvertes en séance publique, à l'adresse et aux date et heure indiquées dans la **FDAO** dans la Clause 26.1 des IS ».

• Section II, Fiche des Données de l'Appel d'Offres:

➤ Page 39, IS 8.1

Supprimer « Le nombre minimum de jours avant la date limite de soumission des Offres pour recevoir toute demande d'éclaircissement est de **Vingt et un (21) jours (soit le 10 Septembre 2018)**.

Le nombre minimum de jours avant la date de soumission des Offres auxquelles Le Maître d'Ouvrage répondra est **dix (10) jours (soit le 21 Septembre 2018)** en affichant les réponses sur le site Internet du Maître d'Ouvrage ».

Et remplacer par « Le nombre minimum de jours avant la date limite de soumission des Offres pour recevoir toute demande d'éclaircissement est de **Vingt et un (21) jours (soit le 1^{er} Octobre 2018)**.

Le nombre minimum de jours avant la date de soumission des Offres auxquelles Le Maître d'Ouvrage répondra est **dix (10) jours (soit le 12 Octobre 2018)** en affichant les réponses sur le site Internet du Maître d'Ouvrage ».

➤ Page 41, IS 20.1

Supprimer l'IS 20.1 dans son entièreté

Et la remplacer par « Le montant et la devise de la Garantie d'offre seront d'au moins :

- **Lot 1, Centre principal d'Akassato : Quatre-vingt mille (80 000) Dollars US ;**
- **Lot 2, Centre de secours de Bohicon : Cinquante mille (50 000) Dollars US.**

Dans le cas de multiples lots, les conditions additionnelles suivantes s'appliqueront : S/O.

➤ Page 42, IS 23.1

Supprimer l'IS 23.1 dans son entièreté

Et la remplacer par « À des fins de soumission d'Offres seulement, l'adresse du Maître d'Ouvrage est :

MCA-Bénin II

Attn : Agence de Passation des Marchés

95, rue 5073, quartier Zongo Nima

Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN

Cotonou, République du Bénin

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toutefois une version électronique de l'offre doit être incluse dans le pli de l'offre, sur CD ou clef USB

Les date et heure limites pour la soumission des Offres sont :

Date : 22 Octobre 2018

Heure : 10h00, heure de Cotonou ».

➤ Page 42, IS 26.1

Supprimer : l'IS 26.1 dans son entièreté

Et la remplacer par : « L'ouverture des plis se tiendra à :

MCA-Bénin II

95, rue 5073, quartier Zongo Nima,

Immeuble KOUGBLENOU, 4ème étage, Domaine de l'OCBN

Cotonou, République du Bénin

Date : 22 Octobre 2018

Heure : 10h15, heure de Cotonou ».

➤ Page 43, IS 33.1

Supprimer l'IS 33.1 dans son entièreté

Et la remplacer par « La devise qui sera utilisée pour l'évaluation et la comparaison des Offres sera : **US Dollars**.

Le taux de conversion sera : **Le taux de vente de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**.

La date pour le taux de change sera vingt-huit (28) jours avant la date de remise des offres, soit le **24 Septembre 2018** ».

• **Section III, Examen des Offres, Critères d'évaluation et de qualification des Soumissionnaires:**

○ **2.0 Qualification**

➤ **Pages 53 à 56, 2.3 situation financière**

Supprimer le tableau 2.3, Situation financière dans son entièreté et le remplacer par le tableau ci-après :

2.3 SITUATION FINANCIERE						
Facteur	Critères					
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			Documentation requise
			Entité unique	Coentreprise		
			Tous les membres combinés	Chaque membre	Au moins un membre	
2.3.1 Antécédents financiers	<p>Soumission des documents financiers vérifiés, y compris bilans, états financiers et états des flux de trésorerie, ou, si cela n'est pas exigé par la législation du pays du Soumissionnaire, d'autres relevés financiers qui soient jugés acceptables pour le Maître d'Ouvrage, des cinq (5) dernières années, afin de démontrer la solidité actuelle de la position financière du Soumissionnaire et sa rentabilité à long terme, et pour prouver ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ratio d'endettement à court terme moyen (Actif à court terme/Passif à court terme) \geq 1.1 2. Ratio d'endettement moyen (Endettement total/Actif total) \leq 75%. 	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit répondre aux exigences	S/O	Formulaire FIN-1 avec pièces jointes
2.3.2 Chiffre d'affaires moyen annuel	<p>1. Chiffre d'affaires moyen annuel des Constructions du :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lot 1, Centre principal d'Akassato : Cinq millions cinq cent soixante-dix mille (5 570 000) Dollars US ; ▪ Lot 2, Centre de secours de Bohicon : Trois millions trois cent quarante mille (3 340 000) Dollars US ; <p>calculé sous forme du total des versements certifiés reçus</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	Doit remplir vingt-cinq pour cent (25 %) des exigences	Doit remplir cinquante - cinq pour cent (55 %) des exigences	Formulaire FIN-2

2.3 SITUATION FINANCIERE						
Facteur	Critères					
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			Documentation requise
			Entité unique	Coentreprise		
Tous les membres combinés				Chaque membre	Au moins un membre	
		<p>pour des Contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années. Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires moyen annuel des constructions doivent être démontrées dans les documents financiers vérifiés (états financiers) des cinq (5) dernières années et doivent être considérées comme étant indicatives.</p> <p>2. Chiffre d'affaires moyen annuel de Conception du :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lot 1, Centre principal d'Akassato : Six cent vingt mille (620 000) Dollars US ; ▪ Lot 2, Centre de secours de Bohicon : Trois cent soixante-dix mille (370 000) Dollars US ; <p>calculé sous forme du total des versements certifiés reçus pour des Contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années. Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires annuel des conceptions doivent être démontrées dans les documents financiers vérifiés (états financiers) des cinq (5) dernières années et doivent être considérées comme étant indicatives.</p>				

2.3 SITUATION FINANCIERE

Facteur	Critères				Documentation requise
	Exigences	Soumissionnaire			
		Entité unique	Coentreprise		
Sous-facteur		Tous les membres combinés	Chaque membre	Au moins un membre	
		S/O	S/O	Doit répondre aux exigences	
2.3.3 Ressources financières	<p>Le Soumissionnaire doit prouver son accès à des ressources financières ou leur disponibilité, comme des avoirs en liquide, des lignes de crédit et d'autres moyens financiers, autres que des paiements contractuels anticipés quelconques, afin de couvrir :</p> <p>(i) les exigences en liquidités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lot 1, Centre principal d'Akassato : Trois cent quatre-vingt-quinze mille (395 000) Dollars US ; ▪ Lot 2, Centre de secours de Bohicon: Deux cent trente-cinq mille (235 000) Dollars US ; <p>et</p> <p>(ii) les exigences générales en matière de liquidités pour ce Contrat ainsi que ses autres engagements actuels.</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre vingt-cinq pour cent (25 %) des exigences	Doit remplir cinquante - cinq pour cent (55 %) des exigences	Formulaire FIN-3 et FIN-4

Supprimer le tableau 2.4 dans son intégralité et le remplacer par le tableau ci-après :

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Exigences	Critères				Documentation requise
		Entité unique	Soumissionnaire			
			Tous les membres combinés	Chaque membre	Au moins un membre	
2.4.1 Expérience Générale en matière de Conception	Expérience avec des Contrats, en assumant le rôle de concepteur au cours des cinq (5) dernières années précédant l'expiration du délai de soumission des Offres, avec au moins neuf (9) mois d'activité par an .	Doit répondre aux exigences	S/O	S/O	Doit remplir les exigences	Formulaire EXP-1
2.4.2 Expérience générale en matière de construction	Expérience avec des Contrats, en assumant le rôle d'Entrepreneur, de sous-traitant ou d'entreprise pilote au cours des cinq (5) dernières années précédant l'expiration du délai de soumission des Offres, avec au moins neuf (9) mois d'activité par an .	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit remplir les exigences (Sauf si un membre de la coentreprise est exclusivement un concepteur, ce dernier n'a pas besoin de satisfaire le sous-facteur «Expérience générale en matière de construction»)	S/O	Formulaire EXP-2

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Critères					
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			Documentation requise
			Entité unique	Tous les membres combinés	Coentreprise	
			Chaque membre	Au moins un membre		
2.4.3 Expérience similaire en Conception	<p>Participation en qualité de concepteur dans au moins deux (02) Contrats au cours des cing (05) dernières années, chacun pour une valeur d'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lot 1, Centre principal d'Akassato : deux cent dix mille (210 000) Dollars US ; ▪ Lot 2, Centre de secours de Bohicon : Cent vingt-cinq mille (125 000) Dollars US ; <p>qui ont été menés à bien et substantiellement achevés, et qui sont similaires aux Travaux proposés. Cette similarité doit être basée sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies utilisées ou d'autres caractéristiques, tels que décrits dans la Section V, Exigences du Maître d'Ouvrage.</p>	Doit répondre aux exigences	S/O	S/O	Doit remplir les exigences	Formulaire EXP-3

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Critères				Documentation requise	
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			
			Entité unique	Tous les membres combinés		Coentreprise
2.4.4 Expérience similaire en matière de construction	<p>Participation en qualité d'entrepreneur, d'entreprise pilote ou de sous-traitant dans au moins deux (02) Contrats au cours des cinq (05) dernières années, chacun pour une valeur d'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lot 1, Centre principal d'Akassato : Un million huit cent soixante mille (1 860 000) Dollars US ; ▪ Lot 2, Centre de secours de Bohicon : Un million cent quinze mille (1 115 000) Dollars US ; <p>qui ont été menés à bien et substantiellement achevés, et qui sont similaires aux Travaux proposés. Cette similarité doit être basée sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies utilisées ou d'autres caractéristiques, tels que décrits dans la Section V, Exigences du Maître d'Ouvrage.</p>	S/O	Doit remplir les exigences (sauf si un membre de la coentreprise est exclusivement un concepteur, ce dernier n'a pas besoin de satisfaire le sous-facteur « Expérience générale en matière de construction »).	S/O	Formulaire EXP-4	

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Critères				Documentation requise	
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			
			Entité unique	Tous les membres combinés		Chaque membre
2.4.5 Expérience spécifique en matière de conception	<p>Pour les Contrats ci-dessus ou autres qui auraient été exécutés pendant la période mentionnée dans le point 2.4.1 ci-dessus, une expérience minimale dans les activités principales suivantes, pour une grande structure d'édifice d'au moins deux niveaux :</p> <p>Architecture, travaux de génie civil, fondations, structure, travaux d'installation mécanique et électrique</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O	Pour chaque activité clé rémunérée, au moins un membre doit justifier une expérience d'un niveau égal à au moins à cinquante-cinq pour cent (55 %) du nombre ou du taux de production requis.	Formulaire EXP-5

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Critères				Documentation requise	
	Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			
			Entité unique	Tous les membres combinés		Chaque membre
2.4.6 Expérience spécifique en matière de construction	<p>Pour les Contrats ci-dessus ou autres qui auraient été exécutés pendant la période mentionnée dans le point 2.4.2 ci-dessus, une expérience minimale dans les activités principales suivantes :</p> <p>Excavation de grand volume et construction en béton de grande structure d'édifice d'au moins 2 niveaux de 1000 m2, approvisionnement, installation et mise en service de système de climatisation et ventilation, installation d'appareillage et câbles électriques MT/BT, recrutement et gestion de sous-traitants et ouvriers de construction locaux, logistique des travaux simultanés de construction sur deux sites.</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O	Pour chaque activité clé rémunérée, au moins un membre doit justifier d'une expérience d'un niveau égal à au moins cinquante-cinq pour cent (55 %) du nombre, du volume ou du taux de production requis.	Formulaire EXP-6

2.4 EXPERIENCE						
Facteur	Critères					
	Exigences	Soumissionnaire			Documentation requise	
		Entité unique	Tous les membres combinés	Coentreprise		Au moins un membre
Sous-facteur		Chaque membre				
2.4.7 Expérience en gestion environnementale et sociale	Expérience avérée en matière de gestion de l'impact environnemental et social dans des projets similaires au cours des cinq (5) années précédant la date limite de dépôt des Offres, et cadrant avec les exigences de la SFI : identification des risques, élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion, et suivi des activités de construction	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit répondre aux exigences	EXP-7	
2.4.8 Expérience en gestion de la santé et de la sécurité	Expérience suffisante en matière de gestion de l'impact aux niveaux de la santé et de la sécurité dans des projets similaires au cours des cinq (5) années précédant la date limite de soumission des Offres, notamment en termes de capacité à intégrer l'analyse des risques au moment de la conception pour réduire les risques lors de la réalisation des travaux et à élaborer un plan de gestion en santé sécurité pour des travaux de cette envergure. Il conviendra également d'avoir l'expérience suffisante pour l'identification des risques liés aux activités de construction non seulement pour le personnel du chantier mais aussi pour les membres du public.	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit répondre aux exigences	EXP-8	

II. VOLUME II

Dans le cadre du présent appel d'offres, MCA-Bénin II a décidé d'allotir les travaux en deux lots distincts :

Supprimer dans le Volume II, toute référence à la base et aux options pour retenir les lots constitués ainsi qu'il suit :

- LOT 1, Conception et Construction du Bâtiment du Centre principal de 2000 m² à Akassato qui comprendra également des travaux optionnels relatifs à :
 - i) la conception et la construction d'installations (probablement un terrain de football et de petites structures) comme mesure de compensation pour les personnes affectées par le projet de compensation (option 2),
 - ii) l'éventuelle gestion des sols contaminés (Option 4A).
 - LOT 2, Conception et Construction du Bâtiment du Centre de secours de 1452 m² à Bohicon qui comprendra également les travaux optionnels relatifs à l'éventuelle gestion des sols contaminés (Option 4B).
- **ANNEXE 2 du Volume II, BORDEREAU DE PRIX**

Supprimer le bordereau de prix et le remplacer par les bordereaux de prix relatifs à chaque Lot ci-joints.

Toutes les autres conditions et dispositions du Dossier d'appel d'offres et de son addendum #1 qui ne sont pas modifiées par le présent Addendum restent valables.

Fait à Cotonou, le 28 Septembre 2018

**Pour le Coordonnateur National & p.o.
Directeur des Opérations
Chargé de l'intérim**




Joël AKOWANOU